SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

SPL

Avenir Réunion

Le Maire certifie que le présent document
a été reçu à la Sous Préfecture de ST-PIERRE
LE 17 OCT. 2023

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES 2022.. 3

L'ACTIONNARIAT 3

LA GOUVERNANCE 4

LES DIRIGEANTS 4

COMMISSAIRES AUX COMPTES 4

LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE 5

LES MOYENS HUMAINS 5

LES AUTRES MOYENS 8

LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 9

LE COMPTE DE RESULTAT 9

LE BILAN 15

DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DE L'EXERCIE DEROULE 19

- L'AMELIORATION DE L'HABITAT 19
- L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS 20

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES 21

- L'AMELIORATION DE L'HABITAT 21
- L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS 21

QUATRIEME PARTIE : ANNEXES 21

CINQUIEME PARTIE : RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 23

PREMIERE PARTIE :
LA VIE DE LA SOCIETE et LA PRESENTATION DES COMPTES 2022

Immatriculée au registre du tribunal de commerce depuis mai 2012, la Société Publique Locale Avenir Réunion (SPLAR) a pour objet social, au travers des missions et actions suivantes pour le compte exclusif de ses actionnaires, en vue de valoriser leur patrimoine immobilier :

- ✓ Toute opération d'acquisition, de construction, de réhabilitation, d'aménagement, de gestion et d'exploitation de biens immobiliers
- ✓ Toute opération de délégation de Maitrise d'Ouvrage et de conduite d'opérations, notamment dans le domaine de la mise en œuvre du développement de nouvelles constructions qui seront affectées au SDIS de la Réunion et dans le domaine des équipements sociaux et médico-sociaux
- ✓ Toute action d'ingénierie sociale, administrative, technique et financière notamment dans le domaine de la mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'habitat
- ✓ Toute opération liée à la valorisation du patrimoine immobilier des actionnaires

L'ACTIONNARIAT

Les actionnaires de la société, 100 % public conformément à la loi, se répartissent le capital de la manière suivante :

SPLAR

(Capital de 1 140 000 € divisé en 11 400 actions de 100 €)

ACTIONNAIRES	Nombre actions	Montant global	%
Département de la Réunion	5 800	580 000 €	50,88%
Commune de Saint Benoit	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint André	700	70 000 €	6,14%
Commune des Avirons	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Leu	700	70 000 €	6,14%
Région Réunion	700	70 000 €	6,14%
Commune de Saint Pierre	700	70 000 €	6,14%
Commune de St Paul	700	70 000 €	6,14%
Commune du Port	700	70 000 €	6,14%
TOTAL	**11 400**	**1 140 000 €**	**100,00%**

LA GOUVERNANCE

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.

LES DIRIGEANTS

De la même manière, le Conseil d'Administration a désigné :

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Cyrille MELCHIOR, représentant le Département de la Réunion (conseil du 15 septembre 2021),
- ✓ Le Directeur Général, Monsieur Jérôme BODINO, lors de la séance du 14/05/2019, et renouvelé lors du conseil d'administration du 17 décembre 2021.

Limitation de pouvoirs :

Toutefois, le Directeur Général doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour toutes décisions relatives notamment :

- Aux créations de nouveaux postes
- Aux garanties ou sûretés données par la société,
- Aux financements (hors découverts bancaires) mis en place pour la société,
- Aux baux, crédit-baux immobiliers, concessions,
- Aux transactions immobilières ou sur biens incorporels,
- L'adhésion à un groupement d'intérêt économique ou à tout groupement ou association pouvant entrainer la responsabilité solidaire ou indéfinie de la société,
- La fondation de société et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toute prise de participation ou cession de participation dans ces sociétés,
- Toutes opérations non visées ci-dessus dès lors qu'elles constituent un engagement supérieur à QUINZE MILLE (15.000) euros hors taxes.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats des commissaires aux comptes.

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE - MANDAT	ECHEANCE MANDAT
Titulaire : EXA 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023
Suppléant : AUDITEC 4 Rue Monseigneur Mondon- 97400 Saint Denis	6 ans	AGO approbation des comptes 2023

LES ORGANES DU CONTROLE ANALOGUE

L'attribution sans mise en concurrence de contrats à la Société par ses Actionnaires est conditionnée à l'effectivité de leur contrôle analogue.

Le Conseil d'Administration du 29 mars 2018 a voté en faveur d'un nouveau règlement intérieur qui fusionne le comité technique et financier et le comité de contrôle en un seul organe appelé Comité d'Engagement et de Suivi composé de la direction générale de la société, les représentants d'actionnaires nommés par le Conseil d'Administration et les Directeurs Généraux des Services de chaque collectivité ou groupement d'actionnaires de la société.

Le Comité d'Engagement et de Suivi se réunit pour examiner l'avancement des contrats en cours, et pour émettre un avis sur les projets de contrat avec les différents actionnaires, préalablement à leur présentation en Conseil d'Administration.

LES MOYENS HUMAINS

• Organisation de la société au 31 Décembre 2022

L'organisation de la SPLAR s'articule, autour des 2 cellules opérationnelles que sont l'Amélioration de l'habitat, et les « grands projets », complétées par les fonctions support Direction Générale et cellule administrative et financière.
La SPL Avenir Réunion compte 45 personnes au 31 décembre 2022 (inclus 2 mandataires sociaux).

La répartition des effectifs se présente comme suit :
- La Cellule amélioration de l'habitat (69% des effectifs),
- La Cellule Grands Projets (18% des effectifs),
- Les Cellules Support (13% des effectifs).

• Les mouvements de personnel et les effectifs à la fin de l'exercice :

Les mouvements de personnel, de l'année 2022 sont rappelés ci-après :

- Au sein de la **Cellule « Amélioration de l'habitat »** :
 - Au niveau de l'encadrement : arrivée de M. Marco FIRMIN, en tant que référent-Technicien, et M. Sébastien CARTELLA, au poste nouvellement créé, de Directeur-adjoint de la cellule Amélioration de l'habitat.
 - A l'*instruction financière* : Arrivée de 3 instructrices financières, Mes Sandrine GAZE, Claire SAUTRON, et Laurianne HOAREAU, faisant suite à 3 départs.
 - Au *niveau des Techniciens – vérificateurs* : Arrivée de 5 nouveaux techniciens (Arnaud ROCHELAND, Kelly VARONDIN, Pascal CELY, Guillaume JEBANE, Nicolas GIBERT), et départ de 3 autres (Hugo LABOUR, Laurent LEPINAY, Rosély GAMIN).
 - Au niveau de *l'Amélioration – IDTU (régie)* : M. Fred HONORINE remplace M. David GROSSET, dans l'encadrement des équipes de la régie,

- Au sein de la **Cellule Grands Projets** : Arrivée de M. Jonathan DUPAS, en tant que Responsable d'Opérations, en remplacement de M. Alexandre GALIMEDE, démissionnaire.
 Et création d'un poste de chargé de travaux occupé par M. Olivier MAILLOT, qui intervient également dans le contrôle des dossiers de « amélioration de l'habitat ».

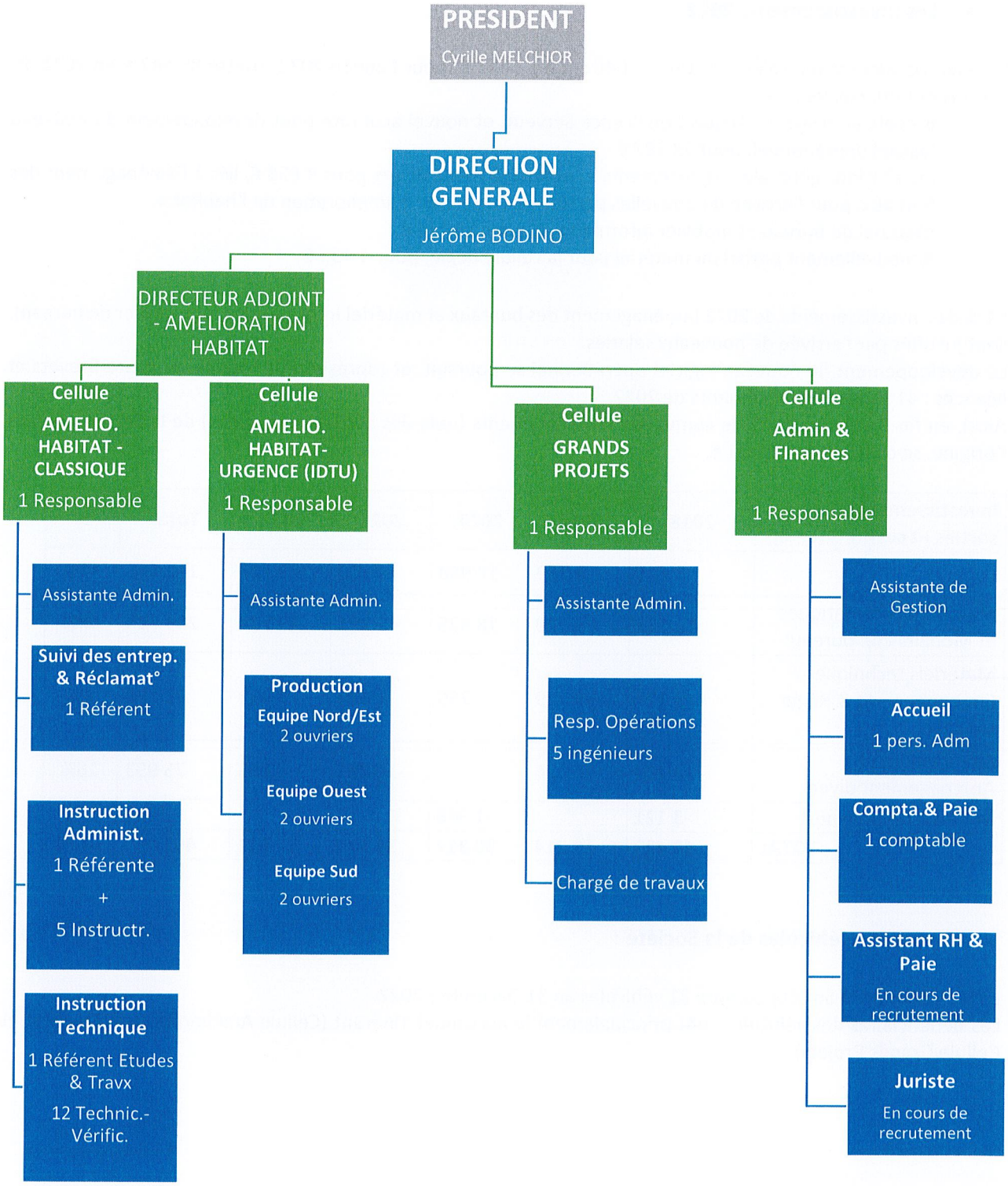
En synthèse :

CATEGORIE	DIRECTION GENERALE	AMELIO HABITAT	GRANDS PROJETS	SAF	TOTAL
Effectif 31/12/2021	2	28	7	4	41
En ETP	*2,98*	*28,43*	*6,41*	*3,21*	41,03
Entrant année 2022	-	*12*	*2*	-	*14*
Sortant année 2022	-	*9*	*1*	-	*10*
Effectif au 31/12/2022	2	31	8	4	45
En ETP	*2,00*	*29,47*	*7,19*	*4,00*	42,66
en %	*5%*	*69%*	*17%*	*9%*	100%
ETP BUDGET 2022 initiale	2	33	8	4	47
Ecart ETP	-	*- 3,53*	*- 0,81*	-	*- 4,34*

Cf organigramme joint

La SPLAR compte 45 personnes à la date du 31 décembre 2022.

Et ci-après, l'organigramme au 31 décembre 2022 :



LES AUTRES MOYENS

- **Les investissements 2022 :**

Les investissements (en valeur brute) se chiffrent à 57 651 €, pour l'année 2022, contre 85 542 € en 2021. Ils concernent principalement :

- Brevets et licences : Acquisition licence Serveur, et nouvel acompte pour développement du nouveau logiciel opérationnel, pour 23 787 €
- Installations générales, agencements et aménagements divers pour 9 658 €, liés à l'aménagement des bureaux, pour l'arrivée de nouvelles personnes au service « amélioration de l'habitat ».
- Matériel de bureau et mobilier informatique, pour 19 774 €
- Renouvellement partiel du matériel pour la cellule Régie, pour 4 431 €

51 % des investissements de 2022 (aménagement des bureaux et matériel informatique, et mobilier de bureau), sont justifiés par l'arrivée de nouveaux salariés.
Le développement du nouveau logiciel opérationnel se poursuit, et représente la totalité du poste Brevets et licences : 41 % des investissements de 2022.
Ainsi, en fin d'exercice 2022, le cumul des investissements (nets des sorties et cessions) de la Société, depuis l'origine, se chiffrent à 462 491 €.

Investissements Nets des sorties et cessions (en €)	2018	2019	2020	2021	2022	Total	%
Logiciel	3 171	4 269	12 988	9 900	23 787	142 151	31%
Matériels informatiques et Mobiliers de bureau	14 033	3 920	18 525	45 391	19 774	222 723	48%
Matériels techniques / Environnement & Régie travaux	8 127	-39 729	750	1 079	4 431	19 190	4%
Agencement et Aménagement divers	18 213	14 326		-16 781	9 658	75 993	16%
Matériel de transport	-3 121		-1 946			2 433	1%
TOTAL	**40 423**	**-17 214**	**30 317**	**39 589**	**57 651**	**462 491**	**100%**

- **Le parc véhicules de la Société :**

Le parc auto de la Société compte 31 véhicules au 31 Décembre 2022.
Les bénéficiaires des véhicules sont principalement le personnel itinérant (Cellule Amélioration de l'Habitat et Cellule Grands Projets).

LA PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Sont présentés, ici, **les résultats les plus significatifs,** dans les domaines comptables et financiers. Les comptes annuels de **l'exercice clos le 31 décembre 2022** ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'activité de la société se solde par **un résultat bénéficiaire de 144 269.18 €.**

LE COMPTE DE RESULTAT

- **Compte de résultat synthétique**

POSTES	EXERCICE 2022 (MT en €)	EXERCICE 2021 (MT en €)	Evol° En €
Chiffre d'affaires	3 032 014	2 736 858	
Production immobilisée	-	9 571	
Subvention d'exploitation			
Reprise DAP, transfert de charges	17 351	12 639	
Autres produits	18	7	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 049 383**	**2 759 075**	**290 308**
Achat et fournitures			
Sous - traitance			
Autres achats externes	694 228	701 230	
Impôts & taxes	73 841	54 080	
Frais de personnel	1 507 220	1 338 905	
Charges sociales	544 786	500 159	
Prime intéressement			
Amortissements & provisions	35 145	36 216	
Autres charges	**38 403**	**35 455**	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 893 622**	**2 666 045**	**227 577**
RESULTAT D'EXPLOITATION	155 760	93 029	62 731
Produits Financiers			
Charges Financières			
RESULTAT FINANCIER	0	0	0
RESULTAT COURANT	155 760	93 029	62 731
Produits exceptionnels	500	642	
Charges exceptionnelles		20 681	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	500	-20 039	20 539
Participation des salariés			
Impôt sur les sociétés	**11 991**		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**144 269**	**72 990**	**71 279**

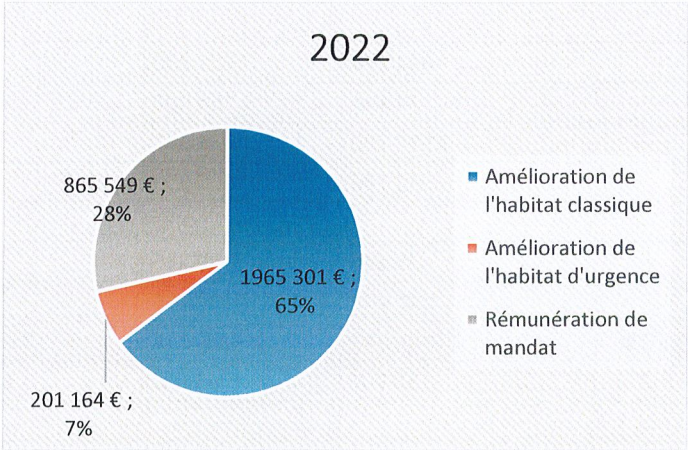
Le résultat 2022 s'établit à + 144 269 €.

- **Analyse détaillée des produits**

PRODUITS (en €)	2022	%	2021	%	Evol N/N-1
Amélioration de l'habitat classique	1 965 301	64%	1 859 797	67%	6%
Amélioration de l'habitat d'urgence	201 164	7%	305 757	11%	-34%
Rémunération de mandat	865 549	28%	571 303	21%	52%
Autres produits d'exploitation	17 368	1%	22 217	1%	-22%
Produits financiers		0%	-	0%	
Produits exceptionnels	500	0%	642	0%	-22%
TOTAL PRODUITS	**3 049 883**	**100%**	**2 759 716**	**100%**	**11 %**

Le chiffres d'affaires connait une évolution de + 11 %.

- **Répartition du chiffre d'affaires par métier**



En 2022, la part de **l'Amélioration de l'habitat** (Classique et d'urgence), reste prépondérante, soit 72% du chiffre d'affaires global.
Ont été livrés 943 chantiers, pour l'amélioration classique, et 39 chantiers en IDTU, contre respectivement 1048 et 69 en 2021.
Sont valorisées, dans le chiffre d'affaires 644 subventions en 2022, contre 563 en 2021.

En termes de production, on constate, donc une baisse de la production, expliqué pour plusieurs facteurs : sur le 1er trimestre, la vague Covid, a pesé sur notre capacité de production, puis l'inflation sur les matériaux et la révision des prix a été un frein pour l'ouverture des chantiers.

Le changement de barème validé par la signature de l'avenant N° 4 de la convention 2021/2023, s'est traduit par une revalorisation de 326 K€, du chiffre d'affaires, explique la hausse du chiffre d'affaires, malgré la baisse du nombre de chantiers réceptionnés.

Impact du nouveau barème = 326 K€.
283 K€, sur les réceptions et 43 K€ sur la valorisation des subventions notifiées.

La **rémunération des mandats** représente 28 %, du chiffre d'affaires de 2022, et connaît une augmentation de 52%, soit + 294 K€.
Celle-ci est expliquée essentiellement par la rémunération dégagée sur les opérations en phase travaux (5 opérations concernées au lieu de 2 en 2021), l'arrivée d'un responsable d'opération supplémentaire.

- **La répartition du chiffre d'affaires par donneur d'ordre**

92 % du chiffre d'affaires de la Société provient des contrats passés avec le Département de la Réunion, contre 96% en 2021.

L'activité « amélioration de l'habitat » est faite exclusivement pour le compte du Département.

Le chiffre d'affaires, lié aux mandats se ventile comme suit :

CA - MANDAT par donneur d'ordre (En €)	2022	%	2021	%	Evol
Département	636 872	74%	462 410	81%	38%
Commune de St André	113 595	13%	32 201	6%	253%
Commune de Saint Leu		0%	-	0%	
Commune du Port	68 415	8%	50 028	9%	37%
Commune de Saint Pierre	46 667	5%	26 664	5%	75%
Total Général	**865 549**	100%	**571 303**	100%	**52%**

- **Analyse détaillée des charges**

L'ensemble des charges représente un montant global de 2 905 614 €, en 2022 : le 1er poste de charges reste les charges de personnel, qui représentent à 71 % du total des charges, puis le poste « achats et prestations externes » à hauteur de 24 %.

On constate une augmentation des charges de 219 K€ par rapport à l'année 2021.
La structure de charges reste cohérente par rapport à N-1.

POSTES	EXERCICE 2022		EXERCICE 2	
	(MT en €)	En %	(MT en €)	En %
Autres achats et charges externes	694 228	24%	701 230	26%
Impôts, taxes & versements assimilés	73 841	3%	54 080	2%
Salaires et traitements	1 507 220	71%	1 338 905	68%
Charges sociales	544 786		500 159	
Dotation aux amortissements & provisions	35 145	1%	36 216	1%
Autres charges	38 403	1%	35 455	1%
Charges financières		0%	-	0%
Charges exceptionnelles		0%	20 681	1%
Participation des salariés		0%		0%
Impôts sur les sociétés	11 991	0%		0%
TOTAL CHARGES	**2 905 614**	**100%**	**2 686 726**	**100%**

- **Les charges de personnel : 2 052 006 €**

Les charges de personnel se composent de 1 507 K€ de rémunérations brutes et de 544 K€ de charges sociales patronales représentant un taux moyen de 36%. On constate une augmentation du poste charges de personnel de 212 k€, (+ 20%) par rapport à N-1.

L'effectif de la SPLAR compte au 31 décembre 2022, 43 salariés (hors mandataires sociaux), au lieu de 39 au 31 décembre 2021.

- Renforcement de la cellule de production : au 31 décembre 2022, la cellule compte un Directeur adjoint, 2 techniciens-vérificateurs supplémentaires.
- Arrivée d'un chargé de travaux affecté à la cellule Grands projets, et intervenant également sur la cellule Amélioration de l'habitat.

Il convient de noter qu'il n'y a plus de techniciens-vérificateurs mis à disposition par le Département, sur l'exercice 2022.

Est comprise dans les charges de personnel, une prime d'intéressement, résultant de l'accord signé en juin 2022, calculé sur la base du résultant courant dégagé sur l'exercice 2022. Elle s'élève à 59 k€, en montant brut, et le montant des charges patronales liées, est de 21 k€.

La proportion du poste « charges de personnel » par rapport au chiffre d'affaires reste à un niveau comparable à N-1 : 67.67 % en 2022, contre 67.19 % en 2021.

- **Achats et prestations externes : 694 228 €**

Ce poste regroupe les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel :

POSTES	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021	
	(MT en €)	En %	(MT en €)	En %
Locations	208 974	30%	195 096	28%
Personnel MAD	2 079	0%	66 381	9%
Achat travaux régie	127 193	18%	142 025	20%
Achats non stockés de matières & fournitures	72 932	10%	63 093	9%
Honoraires	106 257	15%	69 980	10%
Entretiens & réparations	89 151	13%	68 299	10%
Redevances de crédit-bail		0%		0%
Primes d'assurances	31 565	5%	28 317	4%
Publicité, annonces & insertions, cadeaux	5 869	1%	9 874	1%
Déplacements, missions & réceptions	3 089	0%	9 440	1%
Frais postaux et de télécommunications	16 424	2%	19 865	3%
Services bancaires & assimilés	7 643	1%	5 449	1%
Personnel intérimaire	3 019	0%	8 900	1%
Cotisations & concours divers	8 437	1%	8 381	1%
Frais de recrutement	5 580	1%	930	0%
Autres services extérieurs		0%		0%
Achat prestations informatiques	2 160	0%	2 312	0%
Documentations	2 740	0%	2 890	0%
Achats d'études	-	0%	-	0%
TOTAL CHARGES	**694 228**	**100%**	**701 230**	**100%**

Les charges externes sont stables, globalement, par rapport à N-1. Dans le détail, les principales évolutions sont listées ci-après :

- Frais liés à l'activité : + 3 k€ :
 - Achats de matériaux pour la Régie : - 21 k€, liée à la diminution des chantiers.
 - Frais de carburant : + 10 k€ (conséquence du coût carburant)
 - Locations de véhicules : + 10 k€ , imputable au changement de contrat de location de véhicules
 - Entretien des véhicules : + 21 k€ - comprend 18 k€ de frais de remise en état, liés au retour de 13 véhicules de location

- Le poste de mise à disposition : les frais figurant dans ce poste sont à rattacher à une mise à disposition antérieure à 2022. Il n'y a plus de convention de mise à disposition de personnel entre le département et la SPLAR.

- Le poste Honoraires et Frais de recrutement : + 42 k€ - Frais engagés dans le cadre de la campagne de recrutement des techniciens-vérificateurs.

- **Dotation aux amortissements : 35 145 €**

Evolution non significative

- **Autres charges : 38 403 €**

Ce poste comprend les jetons de présence versés aux administrateurs pour 21 k€ ainsi que les redevances liées aux brevets et licences pour 13 K€.

- **Charges exceptionnelles : Néant**

- **Impôts, taxes et versements assimilés : 73 841 €**

Le poste impôts et taxes comprend 40 K€ de taxes liées aux charges de personnels, et 33 k€ de taxes fiscales dont 8 k€ de CVAE, et 16 k€ de taxe foncière.

- **Impôts sociétés : 11 991 €**

LE BILAN

La présentation ci-après du bilan de la société ventilé par activité permet une analyse pertinente de l'activité intrinsèque, dont les valeurs sont présentées dans la colonne « fonctionnement ».

Les autres colonnes permettent par ailleurs d'isoler les différents flux financiers propres à chacune des autres activités de la SPLAR.

Le bilan global représente un total de 12 565 K€ dont 71 % relatif à l'activité « mandat » avec une avance de trésorerie nette de 8 747 K€ au 31/12/2022, détenue au titre des mandats.

Enfin, la trésorerie propre de la société est de 1 983 K€.

- **Bilan ventilé par activité**

ACTIF (en €)	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021		
	Fonction-nement	Mandat	Total	Fonction-nement	Mandat	Total
Immobilisations	154 468		154 468	131 963		131 963
Avance sur commande	22 591	168 660	191 251	180	184 075	184 255
Créances	1 464 537		1 464 537	857 168		857 168
dont capital appelé non versé			-			-
Trésorerie	1 983 252	8 746 566	10 729 818	2 198 355	9 608 115	11 806 470
Charges constatées d'avance	16 889		16 889	13 254		13 254
Autres créances	8 129		8 129	157 329		157 329
TOTAL ACTIF	3 649 866	8 915 226	12 565 092	3 358 248	9 792 190	13 150 438

PASSIF (en €)	EXERCICE 2022			EXERCICE 2021		
	Fonction-nement	Mandat	Total	Fonction-nement	Mandat	Total
Capital	1 140 000		1 140 000	1 140 000		1 140 000
Réserves & report à nouveau	1 786 385		1 786 385	1 713 395		1 713 395
Résultat de l'exercice	144 269		144 269	72 990		72 990
Subvention investissement						-
Provisions				-		-
Dette financières			-			-
Dettes fournisseurs	89 968	1 352 835	1 442 802	124 441	869 129	993 569
Dettes sur immob.	20 162		20 162	2 652		2 652
Mandants/Créd. divers	8 281	7 562 391	7 570 672	8 140	8 923 061	8 931 201
Autres dettes fiscales & sociales	460 801		460 801	296 630		296 630
Produits constatés d'avance			-			-
TOTAL PASSIF	3 649 866	8 915 226	12 565 092	3 358 248	9 792 190	13 150 438

- **Le financement de l'activité 2022**

Les analyses qui suivront portent exclusivement sur les données issues de la partie « fonctionnement » du bilan. Ces analyses permettent d'apprécier la santé financière de la société et de juger de son potentiel de développement.

ACTIF FONCTIONNEMENT (en €)	2022	2021	PASSIF FONCTIONNEMENT (en €)	2022	2021
			Capital social (MT Versé)	1 140 000	1 140 000
			Réserves & report à nouveau	1 786 385	1 713 395
			Résultat de l'exercice	144 269	72 990
			Situation nette	**3 070 655**	**2 926 385**
Immobilisations	154 468	131 963	Subvention d'investissement		
			Fonds propres	**3 070 655**	**2 926 385**
			Provisions pour risques & charges		0
			Dette à long et moyen terme		
TOTAL Emplois stables	**154 468**	**131 963**	**Total Ressources stables**	**3 070 655**	**2 926 385**
Avance sur commande	22 591	180	**Fonds de roulement (ressources stables - emploi stables)**	**2 916 187**	**2 794 423**
Créances	1 464 537	857 168	Dettes fournisseurs	110 129	127 093
Autres Créances	8 129	157 329	Autres Dettes	469 082	304 770
Charges constatées d'avance	16 889	13 254	Produits constatés d'avance		
Total Emplois cycliques	**1 512 146**	**1 027 931**	**Total Ressources cycliques**	**579 211**	**431 863**
TRESORERIE	**1 983 252**	**2 198 355**	**Besoin en fonds de roulement (emploi cycliques- ressources cycliques)**	**932 934**	**596 068**
TOTAL	**3 649 866**	**3 358 248**	**TOTAL**	**3 649 866**	**3 358 248**

- **Les capitaux propres**

Les capitaux propres de la SPLAR au 31/12/2022 d'un montant total de 3 071 K€, sont constitués en premier lieu des apports de ses Actionnaires (37% des capitaux propres).
Les résultats non distribués de la société pour un montant s'élèvent à 1 786 K€, et constituent les réserves.

- **Le fonds de roulement :**

Le Fonds de Roulement est l'excédent de ressources stables, par rapport aux emplois durables, utilisé pour financer l'exploitation courante des activités d'une entreprise. Autrement dit, le fonds de roulement désigne les fonds disponibles à l'entreprise pour financer son activité productive et ses investissements à plus long terme. Celui-ci est positif de près de 2 916 K€.

- **Le besoin en fonds de roulement :**

Il exprime le besoin de l'entreprise pour le financement de son exploitation. Le BFR au 31 décembre 2022 est de 933 K€, dégradé par rapport à fin Décembre 2021 (+ 596 k€).

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE - COVID & Conflit Ukraine/Russie

Pour rappel, l'effet de la pandémie sur l'activité de la SPL Avenir Réunion a été la suivante :

Le 1er trimestre 2022 a été marqué par la dernière vague épidémique de la crise COVID, comme cela a été le cas sur l'ensemble de l'île. La stagnation de la production du début d'exercice en est une des conséquences (une diminution de 37% du nombre des réceptions cumulées à fin février 2022).

La hausse des coûts des matériaux, plus ou moins expliquée par le conflit Ukrainien et sa prise en compte dans l'actualisation du bordereau des prix du Département ont ralenti le nombre d'ouverture de chantiers sur le 2ème trimestre 2022.

Le niveau de production de N-1, n'a pu être retrouvé. L'écart par rapport à l'année 2021, s'établit au 31 décembre à – 11%, au niveau des chantiers réceptionnés.

Au niveau des grands projets, l'impact de la dernière vague COVID, a été limité en 2022.
La partie de rémunération liée à l'indice de révision, représente, 7.12 % du total des rémunérations de 2022, contre 6.71 % en 2021.

A la date de l'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la SPLAR à poursuivre son exploitation.

• L'AMELIORATION DE L'HABITAT

L'amélioration de l'habitat est le métier historique de la SPLAR. Depuis sa création, son intervention sur ce secteur d'activité s'est consolidée, comme le souligne l'évolution des différents indicateurs de production, récapitulée ci-après.

L'année 2020 a été impactée par la crise sanitaire, avec un recul de 37% du nombre de chantiers réalisés et réceptionnés, par rapport à l'année N-1.

En 2021, on retrouve une activité avec une évolution positive, grâce au plan de relance économique initiée par le Département, et la mise en place des moyens de production.

En 2022, une production en baisse de 11 % - pénalisée par la dernière vague Covid en début d'année, et la hausse des coûts de matériaux.

LA PRODUCTION AMELIORATION	2020	2021	2022	Evol.
Dossiers enregistrés à la SPLAR (instruits et non instruits)	855	1 426	2 314	**62%**
Dossiers de demande d'aide qui ont été diagnostiqués	830	1 233	1 098	**-11%**
Familles qui ont bénéficié d'une subvention	736	1 286	1 047	**-19%**
Chantiers qui ont été réalisés et réceptionnés	508	1 127	982	**-13%**
Dossiers réorientés	80	65	99	**52%**
Dossiers annulés	304	318	246	**-23%**
Chantiers en cours de réalisation au 31 décembre	185	198	240	**21%**
Chantiers en attente d'ouverture au 31 décembre	258	365	404	**11%**

- **La gestion des agréments des entreprises :**

Au cours de l'année 2022, ce sont 170 entreprises qui ont été agréées par la SPLAR au titre de l'amélioration de l'Habitat, soit 9 entreprises de plus que l'année précédente.

REPARTITION DES ENTREPRISES AGREES	2020	2021	2022	Evol.
Entreprises tous corps d'état et corps d'état multiple	134	157	170	
Entreprises mono corps d'état	6	4		
TOTAL	**140**	**161**	**170**	**6%**

• LA RÉGIE HABITAT : UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ ET ADAPTÉ AUX PERSONNES HOSPITALISÉES

Opérateur clé de l'aide à l'amélioration de l'habitat sur le Département de la Réunion, la SPLAR a souhaité dès 2016, élargir sa mission auprès des personnes fragilisées avec la mise en place d'une Régie d'intervention, impliquant tout un dispositif technique mais également administratif dédié pour un traitement accéléré, en parallèle du dispositif existant.
Les travaux d'urgence ont consisté prioritairement à la réalisation de travaux d'accessibilité, pour permettre le retour à domicile d'un membre hospitalisé des ménages concernés.

Ainsi ont été réalisées 39 améliorations d'urgence en 2022, contre 69 en 2021.

• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS

L'année 2022 a été marquée par :

- Le quitus présenté pour :
 - La Caserne de Saint-André, pour le compte du Département
- L'avancement des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre-Rouge et le Foyer de Saint-Leu, ainsi que sur le centre de secours de Saint-Benoît, le Carré de l'Eglise (Tranche 2) et le complexe sportif de Terre Sainte.
- Le démarrage des travaux de réhabilitation des longères de Savannah.
- La poursuite de la phase étude de conception pour la mise en accessibilité des 36 collèges, ainsi que les 6 centres d'incendie et de secours.

Compte tenu de cet avancement, les investissements réalisés en 2022 pour le compte des Collectivités mandantes représentent un montant de 10 516 779 € TTC (contre 5 560 356 € TTC en 2021).
La rémunération de la SPLAR sur l'activité Grands Projets pour l'année 2022, est de 865 549 euros.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES

• L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Le 31 décembre 2020, la convention de prestations intégrées au titre de l'amélioration de l'Habitat a été reconduite pour une période allant du 1er janvier 2021 au 31 Décembre 2023.

Les objectifs de production pour l'exercice 2023 ont été fixés à 1500 chantiers d'amélioration classique et 70 chantiers en amélioration d'urgence à réaliser. Ils s'inscrivent dans le Plan Départemental de Relance Economique et Social, mis en œuvre depuis juillet 2020.

La réorganisation et le renforcement de notre capacité de production, entamée sur le dernier trimestre 2022, se finaliseront en 2023. En parallèle, un travail de prospection et de communication auprès des entreprises a été engagé sur le début d'année 2023, pour la mise en place des groupements momentanés d'entreprises.

• L'ACTIVITE GRANDS PROJETS : LES MANDATS

Parmi l'activité de la cellule Grands Projets, planifiée sur l'année 2023, on retrouvera :

- La poursuite des travaux de restructuration du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge, du Foyer de l'enfance de Saint Leu,
- La poursuite des travaux du complexe sportif de Terre-Sainte pour le compte de la ville de Saint-Pierre
- La poursuite des travaux de la rénovation du Carré de l'Eglise et de la Grande Place Victoria, pour le compte de la ville de Saint-André
- La réception des travaux du centre de secours Principal de Saint-Benoît
- En phase d'études et de conceptions : la mise en accessibilité des collèges, pour le compte du Département, ainsi que les centres de secours de la Plaine Saint Paul, et Saint-Paul l'Eperon.

L'objectif pour l'année 2023 est de consolider l'activité en-cours, et d'étoffer le plan d'affaires de la cellule, en prévision des années à venir.

TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES
(Article R. 225-102 du Code de Commerce)

	2018	2019	2020	2021	2022
Durée de l'exercice (en mois)	12	12	12	12	12
Montant en €					
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 001
Nombre d'actions	11 400	11 400	11 400	11 400	11 400
Opérations & Résultat					
Chiffre d'affaires HT	3 830 606	3 164 001	2 072 504	2 736 858	3 032 014
Résultat avant impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	279 489	60 842	-134 800	109 206	191 405
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	11 991
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	196 001	2 436	-174 550	72 990	144 269
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	25	5	-12	10	16
Résultat après impôts, participation, dot. Aux amortissements, dépréciations & provisions	17	0	-15	6	13
Dividende distribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés	70	60	31	41	43
Montant de la masse salariale	1 991 450	1 702 254	1 119 826	1 338 905	1 507 220
Montant des sommes versées en avantages sociaux	555 961	560 223	413 521	500 159	544 786
Chiffres clés de la production					
Nombre de réception de chantiers d'amélioration classique	808	737	441	1 058	943
Nombre de réception de chantiers d'amélioration d'urgence	66	66	67	69	39
Nombre d'opérations en mandat	35	46	48	48	48
Investissements réalisés TTC- en mandat	2 492 940	3 333 088	4 315 581	5 560 356	10 516 779

TABLEAU du solde des créances CLIENTS au 31/12/2022 par date d'échéance (Article L441-6-1 du Code de Commerce)

Montant total TTC en €	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Créances à échoir*	336 074	292 759					**336 074**	**292 759**
Créances échues**	90 000		8 908	8 026	53 594	61 138	**152 502**	**69 164**
Montant total TTC	**426 074**	**309 219**	**8 908**	**8 026**	**53 594**	**61 138**	**488 576**	**361 923**

* Créances dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

* *Créances dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

TABLEAU du solde des dettes FOURNISSEURS au 31/12/2022 par date d'échéance (Article L441-6-1 du Code de Commerce)

Montant total TTC en €	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Dettes à échoir*	832 059	510 794					**832 059**	**510 794**
Dettes échues**	75 468	53 170	10 626	62 864	492 547	286 166	**578 641**	**402 200**
Montant total TTC	**907 527**	**563 963**	**10 626**	**62 864**	**492 547**	**286 166**	**1 410 700**	**912 993**

* Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

* *Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

CINQIIEME PARTIE : Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

(Articles L.225-37-2 à L.225-37-5 du Code de commerce)

1. **Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice**

ADMINISTRATEURS	MANDATS
Monsieur Cyrille MELCHIOR Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 07 février 2018)	- Membre titulaire à la SEMATRA - Membre titulaire à l'IRSEPOI - Membre titulaire de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions - Membre titulaire des collèges Antoine Soubou, Jules Solesse et l'Etang - Membre titulaire du GIP SAP - Membre titulaire de la Société d'Economie Mixte pour l'Industrialisation de la Réunion - Membre titulaire du Comité consultatif de la Réserve de l'Etang Saint Paul - Membre titulaire de la Conférence Territoriale de l'action publique - Conseiller municipal à la Mairie de Saint Paul
ADMINISTRATEURS	**MANDATS**
Monsieur Jean François HOAREAU Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	- Adjoint au maire de SAINT-DENIS - Conseiller Communautaire à la CINOR - Conseiller Départemental de la Réunion - Vice-Président à l'EPFR - Administrateur à la NORDEV - Représentant de la CINOR à l'assemblée de la SODIPARC
Monsieur Jean Louis PAJANIAYE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	- Conseiller Départemental de la Réunion
Madame Eglantine VICTORINE Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	- Conseillère Départementale de la Réunion - Conseillère Municipale à la Mairie de Saint Paul - Conseillère Communautaire au TCO
Monsieur Aurélien CENTON Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Dominique GONTHIER Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué

Monsieur Jean François PAYET Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Harry MUSSARD Représentant le Conseil Départemental de la Réunion (à partir du 28 juillet 2021)	- Conseil Départemental - Conseiller Communautaire (VP) - Adjoint mairie St Joseph - Administrateur Sodegis
Madame Karine NABENESA Représentant la Région Réunion (à partir du 20/07/2021)	- Présidente du Conseil d'Administration de la SPL Formation - Administratrice à la SICA Habitat
Monsieur Jean François CATAN Représentant la Commune de Saint Benoit (à partir du 16 juillet 2021)	Non communiqué
Monsieur Stéphane VARCOURT Représentant la Commune des Avirons (à partir du 20 juillet 2020)	Non communiqué
Monsieur Josian ZETTOR Représentant la Commune de Saint Leu (à partir du 24 février 2022)	Conseiller municipal à la Mairie de Saint-Leu
Monsieur Joé BEDIER Représentant la Commune de Saint André (à partir du 20 juillet 2020)	Non communiqué
Monsieur Bernard ROBERT Représentant la Commune du Port (à partir du 7 juillet 2020)	Président de la SELAS Pharmacie du Sacré Cœur Actionnaire unique de l'EURL PARAWORLD
Madame Pascaline CHEREAU-NEMAZINE Représentant la Commune de Saint-Paul (à partir du 30 juillet 2020)	Ajointe au Maire - Commune de Saint-Paul Conseillère communautaire au TCO Administratrice SEDRE Présidente SPL TI BABA Représentante commune de St Paul - EPFR Représentante commune de St Paul - Centre de Gestion
Madame Patricia TAYLLAMIN Représentant la Commune de Saint Pierre (à partir du 19 juin 2020)	Conseillère municipale à la Mairie de Saint Pierre Conseillère communautaire à la CIVIS Vice-Présidente de la SEMITTEL Administratrice SPL OPUS Administratrice à la SEMMRE

2. Conventions de mise à disposition de personnel

Convention entre la SPLAR et le Conseil Départemental, actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % d'une société :

Néant

3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Néant.

4. La gouvernance

Par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général.